



COMITE MUNICIPAL DES ACTIVITES SPORTIVES **École de natation saison 2023 - 2024**

° Objectifs : Apprentissage de la natation

° Lieu : Piscine Municipale de SIX-FOURS

° Public : Enfants de la Grande Section Maternelle au CM2

° Jours et Horaires (hors vacances scolaires) :

le lundi *	17h00 à 17h45 (2 Cours élémentaire (CE) 2 Cours moyen CM)	
le mercredi *	9h15 à 10h00 (2CE 2 CM)	13h45 à 14h30 (4 CE)
	10h00 à 10h30 (3 GS/CP**)	14h30 à 15h15 (3 CM)
		15h15 à 15h45 (4 GS/CP**)
		15h45 à 16h15 (4 GS/CP**)
le jeudi *	17h00 à 17h45 (3 CE)	

*durée du cours 45' ** durée du cours 30'

° Conditions d'inscription :

- Certificat médical certifiant que l'enfant est apte à la **pratique de la natation ou équivalent** (à remettre au plus tard lors de la 1ère séance)
- Photo (format photo d'identité)
- Fiche de renseignements
- Justificatif de domicile
- Chèque à l'ordre de CMAS (20€)

NB : Sans certificat médical, l'accès à l'école municipale ne pourra être autorisé

° Inscriptions : Le **mercredi 13 septembre 2023 de 13h30 à 16h 00**

AU PALAIS DES SPORTS DE LA COUDOULIERE

° Début des cours : à partir **du lundi 25 septembre 2023**

° Informations pratiques:

Savon

Bonnet de bain obligatoire

Lunettes de natation conseillées

Pensez à prévenir, SVP, si vous ne pouvez pas venir : 04 94 25 88 77

NB : 4 absences consécutives non justifiées entraînent l'annulation de l'inscription.